

Image not found or type unknown



Resiliation contrat location

Par **JOSEGUATELLI**, le **10/06/2010** à **11:56**

Bonjour,
Chère Madame, cher Monsieur ;
J'ai suis en location dans un appartement à Nice.
Mon contrat expirait le 31/08/2010, mais le 31/03/2010 j'ai envoyé au propriétaire la résiliation du contrat à partir du 1er juillet prochain, avec 3 mois de préavis comme prévoit la Loi.
Or, je ne pourrai pas quitter l'appartement ce jour-là, mais dans le 10 juillet, mais le propriétaire n'est pas d'accorde.
Est-ce que vous pouvez me dire ce que je pourrais faire s'il vous plaît
?
Merci ; Cordialement,
José GUATELLI
18, av des Orangers
06000
Nici
joseguatelli@hotmail.fr